

« AB FINANCES »
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 461 000 €
Siège Social : 2 Avenue des Terrasses, Résidence Les Terrasses de Cassis
13260 Cassis
RCS MARSEILLE B 892 708 637

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE

Signé par :

2F4630B0D8A848E...

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x									
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal										
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre														
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case														
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
Société AB FINANCES			2 avenue des Terrasses Lot. les Terrasses de Cassis 13260 CASSIS											
SIRET	8	9	2	7	0	8	6	3	7	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											
REGIME FISCAL DES GROUPEES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:														
SIRET														
B ACTIVITE														
Activités exercées	HOLDING			Si vous avez changé d'activité, cochez la case										
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit									
Bénéfice imposable à 15%	29	299	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %											
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%										
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)										
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations														
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies										
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies										
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies										
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs										
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %										
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W												
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition		Chiffre d'affaires										
				Taux d'imposition										
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition		Taux d'imposition										
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)														
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%														
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE														
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID									
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.														
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:											
APCA 4 Rue Leon Paulet Immeuble "Le Negresko" 13008 MARSEILLE Tél: 04.84.26.84.84			Tél:											
Identité du déclarant:														
Date:			Lieu	MARSEILLE										
Qualité et nom du signataire:			GERANT											
Signature			BEMI AYMERIC GILDAS											
Examen de conformité fiscale (ECF)														

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2026

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																													
Montant global brut des distributions (1)										payées par la société elle-même										a	payées par un établissement chargé du service des titres										b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c																													
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																													
Montant des distributions										e																													
autres que celles visées en (a),										f																													
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g																													
										h																													
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																													
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																													
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)																													
H										RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																											
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement à été effectué.		Montant des sommes versées :																									
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les																					
1										2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembour-sements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-sements. 8																	
M BEMI AYMERIC GILDAS FONDATEUR avenue des Ter										46 100		2025		30 000																									
Lot. Les Terrasses de Cassis 13260 CASSIS																																							
I										DIVERS																													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																							
J										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																													
REMUNERATIONS																																							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																																							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																																							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À										0 %										15 %										19 %									
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																							
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice																																							
MVLT réalisée au cours de l'exercice																																							
MVLT restant à reporter																																							
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)																													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																							

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ❶

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES, ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice ❶ :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❺		- de l'exercice ❺	
- de l'exercice précédent ❻		- de l'exercice précédent ❻	

Nom et qualité du signataire

BEMI AYMERIC GILDAS
GERANT

A MARSEILLE le _____
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Quadra

En Euros

Désignation de l'entreprise										Néant		*											
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le								
										13 1 1 2 2 0 2 5					13 1 1 2 2 0 2 4								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires			209			210													
	Production vendue	{	biens				215			214													
			services *				217			218	109 407					114 320							
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222														
	Production immobilisée *								224														
	Subventions d'exploitation reçues								226														
	Autres produits								230	0					30								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			(I)					232	109 407					114 350								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234														
	Variation de stock (marchandises) *								236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240														
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	27 022					23 023								
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243					244	1 157					722								
	Rémunérations du personnel *								250	30 000					30 000								
	Cotisations sociales			(dont cotisations personnelles de l'exploitant 380			18 144		252	18 144					18 211								
	Dotations aux amortissements *			(dont amortissement du fonds de commerce 255					254	51					60								
	Dotations aux dépréciations								256														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	100					0								
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																	
	Total des charges d'exploitation			(II)					264	76 474					72 015								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	32 933					42 335							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)		280	52 634					9 674								
	Produits exceptionnels						(IV)		290														
	Charges financières						(V)		294	10 229					8 494								
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			300														
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																	
	Impôts sur les bénéfices *						(VII)		306	4 395					5 237								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	70 943					38 278							
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	70 943					314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318														
	Provisions non déductibles *								322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	4 395													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330	4 028											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)			249			251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													997									
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342	50 066					
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991													
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992									
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								350					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	29 299						354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360									
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	29 299					372						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
Réintégration 5% DIVIDENDE MERE FILLE		2 500
QP Résultat 2024 AB IMMO X 99%		1 528
Total des réintégrations diverses	330	4 028

Détail des déductions diverses		
QP 99 % RESULTAT AB IMMO 2023 7145.61X0.99		
QP 99 % DEFICIT AB IMMO 2024 1543.16X0.99		
DEDUCTION 95% DIVIDENDE MERE FILLE		47 500
QP Résultat 2025 AB IMMO X 99%		2 566
Total des déductions diverses	350	50 066

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	942	472	1 128	474		476	2 070	2 070
Immobilisations financières		480	491 490	482	221 366	484		486	712 856	712 856
TOTAL		490	492 432	492	222 494	494		496	714 926	714 926
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	942	562	51	564		566	993	
TOTAL		570	942	572	51	574		576	993	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5		
	6	7		8		9		10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values		
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		5		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		
TOTAL	770		775		780		

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III	DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381	2 712	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327		
Montant de la TVA collectée					374	24 881	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	2 112	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

IV	TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS						
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692	Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES

31/12/2025

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	109 407		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
TOTAL 1				106	109 407		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	0		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113			
Variation positive des stocks				111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	0		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	1 492		
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	18 930		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150	100		
TOTAL 3				152	20 522		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	88 885		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	88 885		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	×				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	109 407	Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		160			
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 8 9 2 7 0 8 6 3 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AB FINANCES

ADRESSE (voie) 2 avenue des Terrasses Lot. les Terrasses de Cassis

CODE POSTAL 13260 VILLE CASSIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	46 100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	46 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BEMI Prénom(s) AYMERIC GILDAS

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 46 100

Naissance : Date 260290 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR

Adresse : N° Voie avenue des Terrasses

Code postal 13260 Commune CASSIS Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

89270863700012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AB FINANCES

ADRESSE (voie)

2 avenue des Terrasses Lot. les Terrasses de Cassis

CODE POSTAL

13260

VILLE

CASSIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

4

Forme juridique

SCI

Dénomination

AB IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

914694989

% de détention

99.00

Adresse :

N°

2

Voie

av des Terrasses de Cassis

Code postal

13260

Commune

CASSIS

Pays

France

Forme juridiqueDénomination

2B INVEST

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

50.00

Adresse :

N°

199B

Voie

AVENENUE DU PRADO

Code postal

13008

Commune

MARSEILLE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

P2B

N° SIREN (si société établie en France)

988889630

% de détention

40.00

Adresse :

N°

209

Voie

rue Saint Pierre

Code postal

13005

Commune

MARSEILLE

Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			1 097.00
31/12/2025 OD COTIS FISC ET TNS CA 2025	1 097.00		
COMPTES DE PASSIF			
42860000 AUTRES CHARGES À PAYER			1 220.00
01/01/2025 AN S.A.N.		1 155.00	
01/01/2025 BI CSG CRDS A PAYER	760.00		
01/01/2025 BI SSI A PAYER	395.00		
31/12/2025 OD SSI A PAYER 2025		1 220.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	Euros		Euros		%	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 077				1 077	
21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	2 070		942		1 128	119.82
28183000 AMORTISSEMENT MATERILE INFORMA	993		942		51	5.42
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	712 856		544 093		168 763	31.02
26100000 TITRES SCI AB IMMO	990		990			
26110000 ACTIONS MANHATTAN	490 200		490 200			
26111000 TITRES 2B INVEST	500				500	
26112000 TITRES SAS P2B	400				400	
26710000 CRÉANCES/PART. SCI AB IMMO	66 209		52 603		13 606	25.86
26720000 CREANCES RATTACHEES 2B INVEST	150 000				150 000	
26730000 CREANCES/PART P2B	4 257				4 257	
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	300		300			
TOTAL I	713 933		544 093		169 840	31.22
AUTRES CREANCES	1 217		2 508		1 291	51.49
40100000 FOURNISSEURS	293		1 990		1 697	85.28
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	841				841	
44562000 T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS	7				7	
44566000 TVA DED S/ AUTRES BIENS ET SER			120		120	100.00
44586000 TVA / FNP			398		398	100.00
44587000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	76				76	
DISPONIBILITES	10 105		231 741		221 636	95.64
51212000 CREDIT MUTUEL	10 105		231 741		221 636	95.64
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 097				1 097	
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 097				1 097	
TOTAL II	12 419		234 249		221 831	94.70
TOTAL GENERAL	726 352		778 343		51 991	6.68

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		461 000		461 000			
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ		461 000		461 000			
RESERVE LEGALE		46 100		100		46 000	NS
10610000 RÉSERVE LÉGALE		46 100		100		46 000	NS
AUTRES RESERVES		19 986		31 000		11 014	35.53
10680000 AUTRES RÉSERVES		19 986		31 000		11 014	35.53
REPORT A NOUVEAU		1		3 292		3 292	100.02
11000000 REPORT À NOUVEAU(SOLDE CRÉDIT)		1		3 292		3 292	100.02
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		70 943		38 278		32 665	85.34
TOTAL I		598 030		527 087		70 943	13.46
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				3 153		3 153	100.00
40100000 FOURNISSEURS				765		765	100.00
40800000 FOURNISS FACTURE NON PARVENUE				2 388		2 388	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES		2 593		10 873		8 280	76.15
42860000 AUTRES CHARGES À PAYER		1 220		1 155		65	5.63
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE				5 237		5 237	100.00
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER		1 373		1 663		290	17.44
44580000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE				2 818		2 818	100.00
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		125 730		237 231		111 501	47.00
45500000 C/C BEMI AYMERIC		125 730		237 231		111 501	47.00
TOTAL III		128 323		251 256		122 934	48.93
TOTAL GENERAL		726 352		778 343		51 991	6.68

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	109 407		114 320		4 913	4.30
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	109 407		114 320		4 913	4.30
AUTRES PRODUITS	0		30		30	98.60
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	0		30		30	98.60
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	109 407		114 350		4 943	4.32
AUTRES CHARGES EXTERNES	27 022		23 023		4 000	17.37
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	1 492		1 990		498	25.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	6 600		5 400		1 200	22.22
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	600		600			
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 975		8 731		4 756	54.47
62261000 HONORAIRES DIVERS			750		750	100.00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			45		45	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	108				108	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	11 776		4 629		7 147	154.42
62570000 RÉCEPTIONS	1 478		361		1 117	309.94
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	993		518		475	91.75
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 157		722		435	60.25
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	400				400	
63500000 CFE	757		722		35	4.85
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	30 000		30 000			
64400000 RÉMUNÉRAT. TRAVAIL EXPLOITANT	30 000		30 000			
CHARGES SOCIALES	18 144		18 211		67	0.37
64600000 COTISATION SOCIALE PERSONNELLE	15 432		15 418		14	0.09
64690000 SANTE COMPL. MADELIN	1 459		1 321		138	10.45
64691000 PREVOYANCE	1 252		1 471		219	14.88
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	51		60		9	14.52
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	51		60		9	14.52
AUTRES CHARGES	100		0		100	NS
65700000 VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ	100				100	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE			0		0	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	76 474		72 015		4 459	6.19
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	32 933		42 335		9 402	22.21
PRODUITS FINANCIERS	52 634		9 674		42 959	444.05
76000000 PRODUITS FINANCIERS	50 000				50 000	
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS	2 634				2 634	
76170000 REVENUS DES CRÉANCES RATTACHÉ			7 074		7 074	100.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			2 600		2 600	100.00
CHARGES FINANCIERES	10 229		8 494		1 734	20.42
66150000 INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS	8 701		8 494		207	2.43
66170000 INTÉR. OBLIGATIONS CAUTIONNÉES	1 528				1 528	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 395	5 237	842	16.08
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 395	5 237	842	16.08
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	70 943	38 278	32 665	85.34

« AB FINANCES »
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 461 000 €
Siège Social : 2 avenue des Terrasses, Résidence Les Terrasses de Cassis
13260 Cassis
RCS MARSEILLE B 892 708 637

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

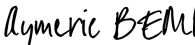
L'Associé unique prend acte du rappel relatif à l'augmentation du capital de la société et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 70.943 €, de la façon suivante :

- au poste « Autres réserves » à concurrence de 70.943 €.

Compte tenu de cette affectation, l'Associé unique constate que les capitaux propres de la Société sont de 598.030 € et le poste « Autres réserves » s'élève à 90.929 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que, s'agissant de troisième exercice social, aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

2F4630B0D8A848E...